

REFERENT EDUCATION NATIONALE MIS A DISPOSITION DE LA MDPH DE L'ALLIER

IMPLANTATION DU POSTE	Maison Départementale des Personnes Handicapées Château de Bellevue, rue Aristide Briand, 03400 YZEURE
MISSION	<p>Placé sous l'autorité hiérarchique de son administration de tutelle et sous l'autorité fonctionnelle de la Directrice de la MDPH, le référent Education nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participe à la conception et à la mise en œuvre des politiques de l'Education nationale - conseille dans le domaine de l'Education, de la pédagogie et de la formation, les partenaires avec lesquels il travaille - réalise un travail de coordination, d'information et d'expertise auprès des différents partenaires professionnels qui collaborent au dispositif d'évaluation de la situation de la personne handicapée, auprès des familles ou de leurs représentants - assure une mission de médiation
ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> - contribuer à l'accueil, l'information et l'accompagnement des familles dans leurs démarches pour les questions relevant de la scolarisation des élèves handicapés - coordonner l'instruction des dossiers à soumettre à la CDPAH pour ce qui concerne le projet personnalisé de scolarisation - déterminer, en lien avec la directrice de la MDPH, l'ordre du jour des travaux des équipes pluridisciplinaires d'évaluation - participer à certains de leurs travaux - assurer le suivi des décisions après passage à la CDAPH en lien avec les enseignants référents - assurer les liaisons et les articulations avec les missions des enseignants référents, les inspecteurs de l'Education nationale, les directeurs d'écoles, les chefs d'établissements, les directeurs des établissements et services. - contribuer à la formation et l'information auprès des personnels de l'éducation nationale et des organismes partenaires de la MDPH - contribuer à l'évaluation du fonctionnement des dispositifs et participer à la réflexion sur les évolutions possibles.
COMPETENCES REQUISES	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire du CAPASH ou d'un titre équivalent - savoir travailler en équipe avec différents partenaires - savoir écouter - savoir établir des modalités de travail (échancier, ordre du

	<p>jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir adapter les méthodes de travail aux difficultés rencontrées - savoir analyser et synthétiser des situations - maîtriser l'outil informatique <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en droit (code de l'Éducation, code de l'action sociale et des familles, code de santé publique) - du système éducatif - du secteur médico-social - des contenus de formation - des outils pédagogiques <p>Particularités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - secret professionnel, devoir de réserve - disponibilité - permis de conduire (déplacements)
<p>MODALITES DE RECRUTEMENT</p>	<p>Les enseignants adressent à la Division du Personnel 1^{er} degré un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, par l'intermédiaire de l'IEN de circonscription.</p> <p>Ils sont reçus par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>
<p>SITUATION ADMINISTRATIVE</p>	<p>Nomination à titre définitif en adéquation avec le cadre de la mise à disposition (3 ans renouvelables par tacite reconduction)</p>